

**PROGRAMME SECOND DEGRE – BOP 141**

**EMPLOIS DES PERSONNELS ATSS EN EPLE**

**1/ les personnels de laboratoire**

Il est proposé de faire une mesure de redéploiement des postes de laboratoire pour tenir compte de la situation au barème des établissements

<b>Etablissement</b>	<b>Ecart en ETP</b>	<b>Mesure en ETP</b>
Lycée Malherbe de Caen	+1,9	- 1 TEC (poste vacant)
Lycée Curie de Vire	-2,2	+ 1 ATRF

**2/ les personnels administratifs**

Trois cartes cibles sont présentées :

- la carte des postes en gestion matérielle des EPLE ;
- une nouvelle carte, élaborée suite à la refonte de la carte comptable, sur les fondés de pouvoir à implanter dans les établissements supports de l'agence comptable qui compte 6 EPLE et plus ;
- une nouvelle carte cible des postes en EPLE en fonction de la taille des structures et des emplois.

Plusieurs mesures sont proposées :

a) dans le cadre de la carte comptable et de la carte cible des fondés de pouvoir

<b>Etablissement</b>	<b>Carte comptable</b>	<b>Ecart en ETP (et en %)</b>	<b>Mesure en ETP</b>
Lycée Louis Liard Falaise	Fondé de pouvoir	- 0,3 (-3,9%)	+ 1 AAE NG -1 ADJAENES (poste vacant)

b) dans le cadre des mesures de rentrée 2018

Au plan national, des mesures de rééquilibrage des dotations des emplois de personnels administratifs entre académies sont effectuées au vu de la situation relative de chacune, liée notamment aux variations d'effectifs d'élèves.

A ce titre, la dotation en postes de personnel administratif sur le BOP 141 de l'académie de Caen est diminuée de 6 ETP à la rentrée 2018.

Suite à la fermeture des deux collèges du Calvados, il est proposé de supprimer les cinq postes administratifs suivants à la rentrée 2018 :

Collège Henri Sellier Colombelles	-1.0 poste d'AAE gestion matérielle (poste occupé)
	-2.0 postes d'ADJENES (un poste occupé + un poste vacant)
Collège Ernest Hemingway Port en Bessin	-1.0 poste de SAENES gestion matérielle (poste occupé)
	-1.0 postes d'ADJENES (poste occupé)

Par ailleurs, suite au transfert de la gestion des contrats aidés du Lycée C. De Gaulle au lycée Laplace de Caen, il est proposé la mesure suivante :

Etablissement	Motif	Mesure en ETP
Lycée C. De Gaulle Caen	Transfert gestion (Barème + 1,7 ETP)	-1 ADJENES (mesure de carte)

c) dans le cadre de la carte cible de gestion matérielle.

Etablissement	Ecart en ETP (et en %)	Mesure en ETP
Collège du bois d'Orceau Tilly sur Seulles	- 0,4 (-21,3%)	-1 SAENES (poste vacant) +1AAE

Un poste d'AAE sera implanté dans le collège de Tilly sur Seulles en application de la carte cible des postes de gestion matérielle.

d) dans le cadre de la nouvelle carte cible en EPLE :

Etablissement	Motif	Mesure en ETP
Lycée Guéhenno Flers	Transformation A en B	- 1 AAE NG (poste vacant) + 1 SAENES NG

## EMPLOIS DES PERSONNELS ATSS

### PROGRAMME SOUTIEN – BOP 214

Au plan national, des mesures de rééquilibrage des dotations des emplois de personnels administratifs entre académies sont effectuées au vu de la situation relative de chacune, liée notamment aux variations d'effectifs d'élèves.

A ce titre, la dotation en postes de personnel administratif sur le BOP 214 de l'académie de Caen est diminuée de 2 ETP à la rentrée 2018.

Rectorat	- 2 ETP
----------	---------

Par ailleurs, suite au transfert de la gestion des dossiers de perte d'emplois au 1<sup>er</sup> avril 2018, un demi-poste d'ADJENES a été transféré à Pôle emploi et restitué au Ministère.